



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES
REGION CENTRE
www.srpv-centre.com

Grandes Cultures

Bulletin technique n° 36 du 23/11/2000 - 2 pages

Le prochain bulletin sera édité le **13 décembre**.

Blé, orge

Stades : de levée à "3 feuilles". Tallage pour les parcelles les plus avancées.

Cicadelles

L'activité est faible à nulle dans notre réseau de piègeage suite aux conditions météo défavorables des 3 dernières semaines.

La population est vieillissante. Sur 30 sites, seul une repousse de blé à La Membrolle/Choisille (37) obtient des captures (2 *Psammotettix*). Tous les autres sites ne piègent plus.

Limaces

Les deux espèces majoritairement responsables des dégâts dans les cultures sont les **limaces grises** (*Deroceras reticulatum* - MÜLLER) et les **limaces noires** ou limaces horticoles (*Arion hortensis* - DE FERRUSSAC)

Selon les cultures, on estime entre 2 et 10 limaces au m² le seuil de nuisibilité de ces ravageurs. Les limaces ont une espérance de vie de 7 à 12 mois, on observe une à deux générations par an. Elles sont peu mobiles. Leurs choix alimentaires se font en fonction des espèces rencontrées dans leur aire de déplacement. Deux périodes d'alimentation sont observées par jour : à l'aube et au crépuscule. Une prise de nourriture peut représenter jusqu'à 50 % du poids de la limace pour une température optimale de 15 à 20° C.

Le comportement des adultes est fonction des conditions météorologiques et l'alimentation dépend notamment de la température :

- chez la limace grise, la prise de nourriture est maximale à 20° C mais commence dès 0,8° C,
- la limace noire s'alimente rarement en dessous de 5° C.

Un gel brutal (températures inférieures à - 3° C) peut provoquer la mort des limaces mais en temps normal, elles se protègent du froid en se mettant à l'abri dans le sol. En revanche, les œufs sont résistants aux basses températures.

En période humide, l'activité continue des limaces fait que sont présents simultanément des œufs, des larves et des adultes. Ceci explique leur recrudescence rapide et les éventuelles difficultés de lutte.

Pucerons

Les pluies et les températures assez faibles sont défavorables aux vols :

- absence à très faible présence d'ailés (Le Breuil -41-) constatée au champ,
- captures très faibles à la tour à succion de Fleury les Aubrais (45) pour les trois dernières semaines (respectivement 4, 2 et 2 *Rhopalosiphum padi*),
- résultats "pots pièges" JNO : risque nul pour les 2 semaines du 30/10 au 13/11.

Trèfle

(Message FNAMS-SRPV : trèfle violet, incarnat, blanc pour la production de semences)

Sclerotinia

L'importante pluviométrie enregistrée ces derniers temps et les températures douces ont favorisé les premières levées d'apothécies (à partir du 10-12 novembre) dans plusieurs lieux : Lizeray, Thizay (36), Pontlevoy (41) et le 17 novembre à St Michel de Volangis (18) et à Busloup (41). Sur d'autres placettes, les premières stipes sont visibles (à Fontenay -36-).

On est en présence d'un début de risque de contamination sclerotinia à éviter par un traitement préventif dès que possible avec de la carbendazime à 1 l de P.C. (plutôt qu'avec un imide cyclique lessivable). Son effet systémique permettra de protéger les cultures pendant une période d'environ 3 semaines). Le trèfle incarnat, particulièrement sensible, est à protéger systématiquement.

Maïs

Pyrale

En collaboration avec les Chambres d'Agriculture, nos observateurs, des agriculteurs, les coopératives et les négociants, le Service de la Protection des Végétaux a réalisé une cartographie des sondages larvaires pour cet automne.

Les larves de pyrale sont responsables de plusieurs types de dégâts :

- perturbation de l'alimentation de la plante, fragilisation de la tige (parfois cause de verse), perte ou dépréciation des épis



Blé, orge

Limaces : rester toujours vigilant.

Maïs

Enquête pyrale 2000.

Colza

Stades : 4-6 feuilles à 10-12 feuilles. Quelques parcelles en début d'élongation.

D.R.A.F. CENTRE
Service Régional de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg
45404 Fleury les Aubrais
Tél. 02.38.22.11.11
Fax 02.38.84.19.79
srpv-centre@terre-net.fr

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la Région CENTRE
Le Directeur-Gérant : M. HANRION
Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 80530
ISSN n° 0757-4029

Diffusion en collaboration avec la FREDEC CENTRE (Art 346 du Code Rural)

(maïs doux et semence),
- galeries servant de porte d'entrée aux maladies cryptogamiques (fusariose...).

Pour l'année prochaine, la décision de traiter ou non contre la pyrale doit tenir compte du potentiel de la parcelle, des infestations larvaires, des dégâts constatés dans la petite région les années précédentes et de l'attractivité de la parcelle en fonction des parcelles voisines (quelques parcelles avec du maïs plus développé au milieu d'une zone avec des levées plus tardives). Aussi, les sondages larvaires nous permettent d'obtenir une bonne évaluation des populations présentes sur les différents secteurs et susceptibles de faire des dégâts l'année suivante.

Un grand nombre de larves de pyrale peuvent être détruites par le broyage soigneux et l'enfouissement des résidus de maïs. Des niveaux de risque sont déterminés en fonction du nombre de pyrales par pied :
- moins de 0,5 larve/pied : risque faible
- de 0,5 à 0,8 : risque moyen pour le maïs grain
- de 0,8 à 1 : risque élevé pour le maïs grain et moyen pour l'ensilage
- plus de 1 : risque élevé pour le maïs grain et l'ensilage.

Les résultats de cet automne montrent que les infestations en larves de pyrale sont toutes inférieures à 0,5 larve par pied sur 73 parcelles prospectées (carte ci-dessous). Globalement, le risque est plus faible que l'an dernier.

Dans le Cher et l'Eure et Loir, 100 % des parcelles sondées ont un risque très faible (inférieur à 0,2 larve/pied).

Par ailleurs, on observe une zone allant du sud-ouest au nord-est de la région, comprenant l'Indre, l'Indre et Loire, le Loir et Cher et le Loiret. Dans cette zone, 12 à 40 % des parcelles comptent de 0,2 à 0,5 larve par pied correspondant à un risque faible ; par conséquent, plus de 60 % des parcelles obtiennent un risque très faible. Cette zone se trouve en prolongement d'une zone observée dans la Vienne où un risque faible et un risque moyen à élevé est mis en évidence dans respectivement 21 et 5 % des parcelles sondées.

Attention, ces chiffres sont relativisés par le faible nombre de parcelles prospectées (73 en Région Centre).

